



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 septembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 septembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 septembre 2016

RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ECC – EDITION 2016 DU SALON DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A NIORT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Michel SIMON, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Michel PAILLEY, Alain CHAUFFIER à Marie-Christelle BOUCHERY, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Marie-Chantal GARENNE à Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Sophia MARC à Luc DELAGARDE, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Marc THEBAULT, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Robert GOUSSEAU, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C22-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 SEPTEMBRE 2016

RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ECC – EDITION 2016 DU SALON DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A NIORT

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la délibération du Conseil de communauté du 26 septembre 2011 approuvant le Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC)

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est dotée, d'un **Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC)** arrêtant, pour la période 2012-2016, un plan d'actions stratégiques dans lequel l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est identifiée comme une filière prioritaire.

Que l'ESS représente, sur le territoire de la CAN, 563 établissements employeurs employant regroupant 12 000 salariés (soit 21 % de l'emploi salarié du territoire, contre 10,5 % au niveau national).

Que le territoire du Niortais regroupe un grand nombre d'acteurs de l'ESS dans des secteurs très variés et qu'en 2011, il a été reconnu à titre expérimental comme Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE).

Que la CAN développe des actions de soutien aux acteurs de l'ESS et notamment :

- Ouverture en septembre 2014 de la Maison de l'ESS, située sur le quartier Saint Liguire à Niort. Ce lieu permet aux acteurs locaux de la filière de travailler en réseau et d'échanger sur des projets sociaux et solidaires, innovants pour le territoire. Il regroupe une pépinière et un hôtel d'entreprises,
- Réalisation d'un diagnostic ESS du territoire en 2015,
- Création du site Internet www.niort-ess.fr en octobre 2015,
- Soutien au Pôle Territorial de Coopération Economique,
- Lancement en avril 2016 du 2ème appel à projets en faveur de l'ESS, pour favoriser l'émergence de projets locaux, portés de manière partenariale par une structure de l'ESS du territoire.

Qu'après l'édition 2014, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Poitou-Charentes et la Région Poitou-Charentes ont co-organisé, les 23 et 24 octobre 2015, la 2ème édition du Salon national de l'ESS à Niort (Acclameur). L'objectif de ce salon est de faire connaître l'ESS au grand public et de favoriser les rencontres entre les professionnels, en montrant le savoir-faire, les innovations et la diversité de l'ESS.

Labellisée COP21, l'édition 2015 a accueilli 150 exposants, 500 professionnels, 50 intervenants nationaux et régionaux et plus de 600 participants aux ateliers et conférences. L'inauguration du Salon par Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de

l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, a confirmé la dimension nationale de cet évènement.

Suite au succès des éditions 2014 et 2015, la CAN a conforté son image de « capitale de l'ESS ».

La CAN était le partenaire privilégié de l'édition 2015. Elle sera **co-organisatrice** de l'édition 2016, aux côtés de la CRESS Poitou-Charentes et de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, également dénommée Région Nouvelle-Aquitaine.

L'édition 2016 aura lieu les 13 et 14 octobre à Niort, à l'Acclameur. Cette année, l'accent sera mis sur la sensibilisation des jeunes, sur l'entrepreneuriat en ESS, et sur les métiers de l'ESS avec le Forum des Métiers. La principale nouveauté portera sur l'organisation d'une nocturne ciblant le grand public, avec notamment l'organisation d'un marché de producteurs. Les conférences et ateliers seront animés par des intervenants locaux, nationaux et internationaux. Comme en 2015, un chapiteau sera installé sur le parvis de l'Acclameur, afin d'accueillir davantage d'exposants.

La CAN souhaite conforter son statut de capitale de l'ESS. Avec le Salon national de l'ESS organisé chaque année à Niort, elle assoit son image du territoire de référence en matière d'ESS. Ainsi, elle affiche un atout durable pour l'agglomération Niortaise, dans le contexte de la réforme territoriale.

C'est pourquoi, il est proposé **d'apporter un soutien financier de la CAN pour l'édition 2016, à hauteur de 100 000 €, composé de la manière suivante :**

- **Subvention de 80 000 € à la CRESS Poitou-Charentes**, ciblant les frais d'organisation et notamment la location de l'Acclameur
- **Un apport en nature de 20 000 €**, correspondant à des frais de communication et d'organisation du Salon.

La CRESS co-organise le Salon et porte cet évènement sur le plan logistique et budgétaire. Le budget prévisionnel du salon est de 300 000 € TTC :

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|--|------------------|--|------------------|
| Logistique : stand, scénographie, espace restauration, gestion de l'accueil, sécurité, location et équipe technique Acclameur | 210 000 € | Etat – DIRECCTE | 15 000 € |
| Locations : minibus | 1 500 € | Région | 100 000 € |
| Publicité/communication : création graphique, impression, goodies, lots, signalétique/affichage, impression, photo et vidéo, encarts publicitaires | 20 000 € | Caisse des Dépôts et de Consignation | 20 000 € |
| Animateurs et intervenants | 5 000 € | CAN | 80 000 € |
| Déplacements, réceptions : traiteur, déplacements | 5 000 € | MAIF | 10 000 € |
| Frais postaux et télécommunication | 1 000 € | MACIF | 15 000 € |
| Etudes et données | 3 000 € | MGEN | 15 000 € |
| Charges de personnel | 46 221 € | Cotisations CRESS | 10 000 € |
| Charges indirectes | 8 279 € | Location des stands | 35 000 € |
| TOTAL | 300 000 € | TOTAL | 300 000 € |
| <i>Campagne de communication nationale et régionale prise en charge en interne par la Région</i> | 75 000 € | <i>Région : Prestation en nature (communication)</i> | 75 000 € |
| <i>Campagne de communication sur le territoire de l'Agglomération du Niortais</i> | 20 000 € | <i>CAN : prestation en nature (communication)</i> | 20 000 € |

Catégorie de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C22-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016

Le budget pour ce salon est conséquent du fait de son développement. La CAN aura une visibilité plus forte, ce qui devrait favoriser l'impact en termes d'image et d'attractivité territoriale.

La subvention sera versée en deux temps :

- 1) 50 % à la signature de la convention de partenariat,
- 2) Le solde au vu d'un bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'action, et sur présentation des pièces justifiant la bonne réalisation de l'évènement.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer à la CRESS une subvention de 80 000 € pour le Salon national de l'ESS 2016,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué

| BUDGET PREVISIONNEL SALON ESS 2016 | | | |
|--|------------------|--|------------------|
| CHARGES | | PRODUITS | |
| 60 - Achat | 3 000 € | 70 - Vente de services, marchandises | 35 000 € |
| Achats d'études et de prestations de services | 3 000 € | Prestation de services | |
| Achats non stockés de matières et de fournitures | | Locations diverses | 35 000 € |
| Fournitures non stockables (eau, énergie) | | 74- Subventions d'exploitation | 255 000 € |
| Fournitures de bureau, petits équipements, logiciels | | Etat | 15 000 € |
| Autres fournitures | | Région | 100 000 € |
| 61 - Services extérieurs | 211 500 € | Caisse des dépôts | 20 000 € |
| Sous-traitance générale (dont copie) | 210 000 € | CAN | 80 000 € |
| Locations (dont loyer + charges) | 1 500 € | MACIF | 15 000 € |
| Entretien et réparation | | MAIF | 10 000 € |
| Assurance | | MGEN | 15 000 € |
| Documentation | | | |
| Divers (dont frais de réunion) | | | |
| 62 - Autres services extérieurs | 31 000 € | | |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 5 000 € | | |
| Publicité, publication | 20 000 € | | |
| Déplacements, missions, réceptions | 5 000 € | | |
| Frais postaux et de télécommunications | 1 000 € | | |
| Services bancaires, autres | | | |
| 63 - Impôts et taxes | - € | | |
| Impôts et taxes sur rémunération | | | |
| Autres impôts et taxes | | | |
| 64- Charges de personnel | 46 221 € | 75 - Autres produits de gestion courante | 10 000 € |
| Charges de personnel | 42 046 € | cotisations CRESS | 10 000 € |
| Indemnités de stages | 3 275 € | Indemnités CESER | |
| Primes | | | |
| 65- Autres charges de gestion courante | | 76 - Produits financiers | |
| 66- Charges financières | | 77 - Produits exceptionnels | |
| 67- Charges exceptionnelles | | 78 - Reprises sur amortissements et provisions | |
| 68- Dotation aux amortissements | | 79 - transfert de charges | |
| TOTAL CHARGES DIRECTES | 291 721 € | | |
| TOTAL CHARGES INDIRECTES | 8 279 € | | |
| SOUS TOTAL CHARGES | 300 000 € | SOUS TOTAL PRODUITS | 300 000 € |
| EXCEDENT | 0 € | PERTE | |
| TOTAL CHARGES | 300 000 € | TOTAL PRODUITS | 300 000 € |
| 86 - Emploi des contributions volontaires en nature | 75 000 € | 87 - Contributions volontaires en nature | 75 000 € |
| Secours en nature | | Bénévolat | |
| Mise à disposition gratuite des biens et prestations | 75 000 € | Prestations en nature (Région ALPC) | 75 000 € |
| Personnel bénévole | | Dons en nature | |
| TOTAL DES CHARGES APRES VALORISATION | 375 000 € | TOTAL DES PRODUITS APRES VALORISATION | 375 000 € |

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C22-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016